Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Code du produit : 89950065

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Utilisation industrielle, Industrie électrique et électronique
≤ 5 L

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : service chimie
5 place de l'Eglise, 74400 Saint Thibault des Vignes, France

Téléphone : +33 (0) 164 308 922 +33 (0) 164 308 749
hse@service-chimie.fr www.service-chimie.fr

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : (Heraeus Holding: EHS Chemical Safety)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +49 6132-84463
Numéro d'urgence international
Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2	H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)
néodécanoate de 2,3-époxypropyle
4,4'-isopropylidènediphénol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : organique

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	25068-38-6 500-033-5 603-074-00-8 01-2119456619-26-XXXX	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 >= 5 % Skin Irrit. 2; H315 >= 5 %	>= 50 - < 70
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5 247-979-2 01-2119431597-33-XXXX	Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20
4,4'-isopropylidènediphénol	80-05-7 201-245-8 604-030-00-0	Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Repr. 1B; H360F STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.
The registration numbers listed here are valid if the company listed in Chapter 1 is located in the EU. For ingredients without a registration number there is no registration, because due to the annual amount no registration is required or the substance or its use according to Article 2 of the REACh Regulation (EC 1907/2006) is excluded from registration.

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	:	Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	:	Amener la victime à l'air libre. Faire appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver à fond avec: Polyéthylène glycol 400. Appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.
En cas d'ingestion	:	Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques	:	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant	:	L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

la lutte contre l'incendie		problèmes de santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Information supplémentaire	:	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	:	Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13). Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Porter un équipement de protection individuel.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
4,4'-isopropylidènediphénol	80-05-7	TWA (fraction inhalable)	2 mg/m3	2017/164/EU
	Information supplémentaire: Indicatif			
		VME (Poussières inhalable)	2 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Substances devant etre assimilees a des substances toxiques pour la reproduction pour l'homme, Valeurs limites réglementaires contraignantes			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Produit de réaction	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	12,25 mg/m3

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)			systémiques	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	12,25 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8,33 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	8,33 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Aigu - effets locaux	0,75 mg/kg p.c./jour
4,4'-isopropylidènediphé-nol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé-miques	2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,031 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systé-miques	0,031 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1 mg/m3
	Consomma-teurs	Inhalation	Aigu - effets systé-miques	1 mg/m3
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
	Consomma-teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1 mg/m3
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,002 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systé-miques	0,002 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,004 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Aigu - effets systé-miques	0,004 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,018 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,996 mg/kg
	Sol	0,196 mg/kg
4,4'-isopropylidènediphénol	Eau douce	0,018 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,011 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	320 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,2 mg/kg
	Sédiment marin	0,24 mg/kg
	Sol	3,7 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Remarques : Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Le produit étant un mélange à base de plusieurs substances, la durabilité de la matière du gant ne peut pas être calculée à l'avance et elle doit être testée avant l'utilisation.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type de Filtre recommandé:
Filtre de type ABEK-P

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	pâte
Couleur	:	rouge
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	278 °C (1.013 hPa)
Inflammabilité	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	> 100 °C(1.013 hPa)
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition		
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	> 40 mm2/s (23 °C)
		> 20,5 mm2/s (40 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble (20 °C, 1.013 hPa)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	<= 1.100 hPa (50 °C)

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,182 gcm3 (23 °C, 1.013 hPa)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible

9.2 Autres Informations

Explosifs	:	Non applicable
Propriétés comburantes	:	Non applicable
Auto-inflammation	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux
Donnée non disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë
Non classé sur la base des informations disponibles.

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

4,4'-isopropylidènediphénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.230 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation de la peau

4,4'-isopropylidènediphénol:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

Remarques	:	Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

4,4'-Isopropylidènediphénol:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire
Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

4,4'-Isopropylidènediphénol:

Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme
Remarques	:	Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Mutagénicité sur les cellules germinales
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Essai cytogénétique sur cellules germinales de

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

mammifère (in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

4,4'-isopropylidènediphénol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 24 mois
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

4,4'-isopropylidènediphénol:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 103 semaines
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion

		Méthode: OCDE ligne directrice 416 Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

4,4'-Isopropylidènediphénol:

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: positif
Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
Toxicité pour la reproduction - Evaluation	:	Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4,4'-Isopropylidènediphénol:

Evaluation	:	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	50 mg/kg
LOAEL	:	250 mg/kg

Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	14 sem.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

4,4'-isopropylidènediphénol:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	120 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	2 a

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Composants:

4,4'-isopropylidènediphénol:

Evaluation	:	La substance est considérée comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien affectant la santé humaine, selon l'article 57(f) de REACH.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,1 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 11 mg/l Durée d'exposition: 72 h NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 4,2 mg/l

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CI50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

4,4'-isopropylidènediphénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 10,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,73 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,36 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 320 mg/l
Durée d'exposition: 18 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 100 µg/l
Durée d'exposition: 49 jr
Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,37 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr
Espèce: Mysidopsis bahia (Mysis effilée)
Méthode: OPPTS 850.1350

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

4,4'-Isopropylidènediphénol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 89 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,26

4,4'-isopropylidènediphénol:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Facteur de bioconcentration (FBC): 5,1 - 67

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,4

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Composants:

4,4'-isopropylidènediphénol:

Evaluation : La substance est considérée comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH pour l'environnement.

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
Emballages contaminés	:	Eliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques	:	When carried in single packaging or inner packaging of 5kg/ 5L or less, this material is not subject to the transport regulations, the single packaging or inner packaging must not be UN-approved but must be a good quality packaging and suitable for the medium.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains ar-	:	Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

ticles dangereux (Annexe XVII)		Numéro sur la liste 3
		4,4'-isopropylidènediphénol (Numéro sur la liste 66, 30)
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	:	4,4'-isopropylidènediphénol
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)	:	Non applicable
Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	:	Non applicable
Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)	:	Non applicable
Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	:	Non applicable
Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)	:	10: Liquides combustibles

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.	E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles (R-461-3, France)	:	51
Surveillance médicale renforcée (R4624-18)	:	Le produit n'a pas de propriétés CMR
Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)	:	4511

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.
Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315	:	Provoque une irritation cutanée.

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	:	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360F	:	Peut nuire à la fertilité.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Muta.	:	Mutagénicité sur les cellules germinales
Repr.	:	Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2017/164/EU	:	Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2017/164/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration

Heraeus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

PD 944 SMT-ADHESIVE, 13 G, S2

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 29.09.2020
8.0	01.09.2021	Date de la première version publiée: 23.03.2017

non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:		**Procédure de classification:**
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Muta. 2	H341	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR